



118, route de Grenoble
05107 Briançon

Tél : 04 92 25 31 31
Fax : 04 92 25 31 99

crpchantoiseau@fondationseltzer.fr
www.fondationseltzer.fr

PÔLE FORMATION CHANTOISEAU



Livret d'accueil
Stagiaires en formation continue

Bienvenue au Pôle Formation Chantoiseau, en souhaitant que ce temps que nous allons passer ensemble vous permette de réaliser votre projet professionnel.

Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour vous accompagner au mieux dans votre formation. Plus de 9 000 personnes de toute la France ont déjà été diplômées à Chantoiseau et leur bonne insertion professionnelle est la base de la réputation du centre.

Ce livret d'accueil, préparé en concertation avec les stagiaires du Pôle Formation, vous aidera à bien débuter votre nouvelle formation grâce à tous les conseils pratiques qu'il contient.

Bienvenue aussi à Serre Chevalier, dans un cadre exceptionnel à 1340 m d'altitude, où le brouillard et la grisaille sont étrangers. Cet environnement, choisi en 1933 pour soigner puis réinsérer les malades atteints de tuberculose, offre des conditions idéales pour une formation de qualité dans des locaux modernes et spacieux.

Toute l'équipe du Pôle Formation vous assure de son soutien et vous souhaite une pleine réussite.

François BACH,
Directeur général



Formation Continue hors alternance
www.marque-nf.com



Sommaire

Présentation	4
• La Fondation Edith Seltzer	4
• Le Pôle Formation Chantoiseau	5
• Le projet d'établissement	6
• La démarche qualité et certifications	7
• Le développement durable	10
Votre séjour parmi nous	11
Le centre	11
• L'accueil	11
• Les locaux	11
• La restauration	13
• L'hébergement	13
• L'affichage	13
La Formation	14
• Les dispositifs de prise en charge des frais de formation	14
• L'équipe du Pôle Formation	15
• La démarche pédagogique	17
• Les droits et devoirs des délégués	17
• L'utilisation des outils informatiques	18
• La protection des données	19
Plans et accès	20
• L'accès au Pôle Formation	20
• Les transports	20
• Le stationnement	20
• Plan d'accès au Pôle Formation	21
• Plan de la Fondation Edith Seltzer	22

Présentation

La Fondation Edith Seltzer

Les administrateurs et le personnel de la Fondation Edith Seltzer poursuivent le développement des missions de soins et de réinsertion, dont la pertinence s'impose toujours, 80 ans après la création des sanatoriums de Chantoiseau et du Bois de l'Ours. Notre objectif est de répondre d'abord aux besoins de la population locale et régionale.

Le respect de l'autre est l'une des valeurs essentielles qui nous rassemble. Aborder la personne dans sa globalité, respecter son intimité, ses choix, apporter une réponse adaptée à ses divers difficultés sont autant d'expressions de la prise en compte de l'utilisateur.

➔ Pôle Médical

Le Centre Médical Chant'Ours est un établissement de Santé Privé d'Intérêt Collectif (ESPIC) en soins de suite et de réadaptation répartis en unités de soins : Gériatrie, Médecine Polyvalente, Psychiatrie, Diabétologie, Maladies de la nutrition, Maladies digestives et Addictologie.

- Hôpital de Jour : maladies digestives, métaboliques et endocriniennes
- Programme d'Éducation Thérapeutique ambulatoire
- Livraison de repas à domicile, en institutions médico-sociales et scolaires

Le Centre de Santé Chant'Ours réalise des consultations externes en endocrinologie, diabétologie, gastro-entérologie, nutrition et ORL. Les Centres de Santé de St Chaffrey et du Monétier-Les-Bains proposent des consultations en médecine générale et petite traumatologie.

Le Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA) offre des soins gratuits pour les personnes souffrant d'addictions, à Briançon, Embrun, Guillestre, Aiguilles et Vallouise.

L'Accueil de jour Alzheimer est un accueil thérapeutique de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés afin de freiner la progression de la maladie grâce à des activités adaptées.

La Plateforme Seltzer des aidants apporte des réponses personnalisées et diversifiées aux besoins et souhaits des aidants de personnes dépendantes.

➔ Pôle Handicap

Le Foyer accueille des adultes handicapés en Foyer d'Accueil Médicalisé, Foyer Occupationnel en accueil de jour, en hébergement temporaire ou permanent et Foyer d'Hébergement.

Le Service d'Accompagnement Médico-Social pour Adultes Handicapés (SAMSAH) propose des modes d'intervention diverses pour le maintien à domicile des personnes handicapées.

➔ Pôle Social

Les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT) proposent un accompagnement avec hébergement temporaire, sur Gap et Briançon, pour des personnes atteintes de maladies chroniques en situation de précarité et nécessitant des soins. La Résidence Paramar, située à Laragne, est une résidence sociale qui propose un habitat durable. Elle a vocation à accueillir des personnes isolées, désocialisées, qui en raison de troubles psychiques, de problème de santé ou d'addiction éprouvent des difficultés à se maintenir dans un logement autonome.

Le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile (CADA Nord 05) propose un accueil, un hébergement et un accompagnement social et administratif de demandeurs d'asile admis au séjour.

➔ Pôle Enfance

La Maison d'Enfants à Caractère Social (MECS) accueille des enfants, de 4 à 18 ans, se trouvant en difficulté dans leurs familles. Est également proposé un service d'accompagnement pour les jeunes majeurs et un dispositif d'accueil modulable.

Le Pôle Formation Chantoiseau

Le Pôle Formation Chantoiseau, organisme de formation de la Fondation Edith Seltzer, propose aux demandeurs d'emploi, aux personnes en situation de handicap, aux salariés, de se former à différents métiers dans les domaines suivants :

➔ **La santé** : au sein de son institut de formation sanitaire

- Diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture de niveau V
- Diplôme d'État d'aide soignant de niveau V

➔ **Service à la personne** : au sein de son institut de formation sociale

- Diplôme d'État d'accompagnant éducatif et social de niveau V
- Titre professionnel d'assistant de vie aux familles de niveau V

➔ **Tertiaire administratif et de service**

- Titre professionnel d'employé administratif et d'accueil de niveau V
- Titre professionnel de niveau IV de secrétaire administratif sanitaire et social, secrétaire comptable, comptable assistant sanitaire et social, réceptionniste en hôtellerie
- Titre professionnel de gestionnaire de paie de niveau III

Pour chacun de ces domaines, un dispositif de formations préparatoires est proposé en amont de ces formations qualifiantes.

Basée avant tout sur la professionnalisation des stagiaires, la pédagogie adaptée s'appuie sur les expériences acquises dans le cadre d'activités professionnelles antérieures, des stages en milieu professionnel et sur des situations professionnelles reconstituées.

Le Pôle Formation propose également des formations professionnalisantes courtes à destination des entreprises ou collectivités, des salariés, des professions indépendantes, des particuliers. Notre catalogue Formation Continue est consultable sur notre site www.fondationseltzer.fr.

Le projet d'établissement

➔ **Le projet de Fondation**

Le projet de Fondation, souvent dénommé projet associatif, est le socle des activités de la Fondation Edith Seltzer. Sa dernière version datant de 2013, il a été mis à jour à partir de 2016 et approuvé en conseil d'administration en avril 2017. Il a été présenté largement aux professionnels, notamment par le Conseil d'Administration lors de l'assemblée générale du vendredi 23 juin 2017.

Le projet de Fondation définit 4 engagements :

- une vision globale centrée sur la personne, ses ressources, ses compétences
- une conception co-constructive de l'action
- un choix de développement éthique et durable
- une volonté de partenariat et d'alliance

Le projet de Fondation définit 6 axes stratégiques :

- Maintien des activités médicales, médico-sociales et de formation, et orientation sur les besoins de la population proche
- Contribution au retour et au maintien à domicile des personnes par des accompagnements contextualisés

- Développement de partenariats et d'alliances
- Renforcement de la place des usagers
- Développement du rôle des bénévoles
- Affirmation de la Responsabilité Sociétale de l'Entreprise

➔ **Le projet d'établissement**

Le Projet d'établissement, outil de pilotage interne, sert à fournir des repères et des références afin de donner un sens au travail. Sa préparation et son élaboration, qui doivent favoriser l'appropriation par les salariés, permettent de faire le bilan sur la période écoulée et de donner des perspectives d'avenir. N'ayant pas besoin d'être approuvé par les financeurs, il est cependant utilisable par les autorités de contrôle, notamment lors des évaluations interne et externe pour le secteur médico-social.

Le projet a été élaboré de mi-2017 à fin 2018 en collaboration avec les administrateurs, les salariés et les partenaires au cours de plusieurs séances de travail. Le Pôle Formation a été particulièrement impliqué dans le parcours " Inclusions sociales : hébergement, emploi, formation, insertion... ".

Pour le Pôle Formation, les actions s'intègrent dans un projet global : Favoriser la réhabilitation et l'inclusion sociales et professionnelles des personnes en situation de handicap.

Différentes actions vont en effet dans ce sens :

- Adapter l'offre de service aux potentialités des travailleurs handicapés sans solution d'employabilité ou de formation à la Maison Départementale des Personnes Handicapées
- Proposer une prestation d'emploi accompagné
- Créer une entreprise adaptée et/ou d'insertion par l'activité économique

Vous pouvez avoir accès au projet de Fondation et au projet d'établissement au secrétariat du Pôle Formation.

La démarche Qualité et certification

La démarche d'amélioration de la qualité permet d'assurer à nos clients que notre service est conforme à leurs attentes et aux pratiques reconnues dans notre secteur.

Un Comité de Pilotage Qualité rassemble des représentants des professionnels de l'équipe, assure le suivi des actions qualité qui découlent des engagements

et coordonne le travail des différents groupes de travail.

La documentation de référence permet de guider les professionnels et d'harmoniser les pratiques de la préparation de la session à la sortie du stagiaire.

L'évaluation du stagiaire et de la prestation permet d'améliorer nos prestations en définissant des actions d'amélioration.

Une revue qualité permet de s'assurer que les risques résiduels sont analysés afin de déterminer des mesures à intégrer dans les perspectives du rapport d'activité annuel.



➔ Les engagements Qualité

Le Pôle Formation Chantoiseau a déterminé ses engagements Qualité qui s'adressent à ses clients : stagiaires, partenaires et personnel.

Les prestations

- Les services se concertent pour que les prestations se déroulent en cohérence.
- L'établissement met en œuvre les moyens correspondants à la spécificité des formations pour permettre la qualification des stagiaires.
- L'établissement fait appel à des intervenants occasionnels pour leur expertise en complément des domaines de compétence de ses formateurs permanents.
- Les services assurent leurs missions dans un souci d'une prestation efficiente.

Le stagiaire

- Il est accueilli.
- Il est écouté.
- La confidentialité des informations est respectée.
- Il évalue sa progression avec l'équipe pédagogique, et médico-sociale s'il est en reclassement professionnel.
- Il est aidé dans son insertion sociale et professionnelle.
- Les chambres sont confortables et fonctionnelles.
- Les repas sont conformes à l'hygiène et répondent à l'état de santé de chacun.

Le personnel

- Il est reconnu dans son emploi et ses compétences.
- Il participe au travail d'équipe, ses propositions sont sollicitées et prises en compte.
- Ses connaissances sont actualisées et partagées.
- L'amélioration des conditions de travail est une préoccupation constante.

Les certifications et évaluations externes

Les Certifications AFNOR NF 24 : Formation continue hors alternance

Le centre de formation Chantoiseau s'est engagé dans la démarche de Certification NF services " Formation professionnelle - Hors alternance " auprès de l'AFNOR Certification, organisme certificateur indépendant.

Le premier certificat a été délivré suite à un audit initial en 2001. Le dernier audit en avril 2017 a conduit au renouvellement du certificat le 7 mai 2017 pour une durée de 3 ans.

Démarche Qualité RESEAU

Le centre de formation Chantoiseau s'est également engagé dans une démarche d'amélioration continue de la Qualité auprès de la région Provence Alpes Côte d'Azur. Tout d'abord de 2001 à 2009, avec la démarche Qualité Formation Professionnelle Continue Commande Publique (FPC-CP), puis en 2012, avec la démarche Qualité " Responsabilité Sociale et Environnement pour l'Apprenant Usager " (RESEAU). Deux diagnostics réalisés en 2013 et 2016 ont conduit à la conformité au référentiel RESEAU, un 3^e diagnostic intégrant le référentiel sanitaire et social a permis l'élaboration d'un contrat de progrès. Dans la continuité de ce dernier contrat de progrès, un diagnostic sera réalisé en 2018 sur le référentiel Performance Vers l'Emploi.

Evaluations interne et externe

Le Centre de Rééducation Professionnel Chantoiseau procède à des évaluations de son activité et de la qualité des prestations qu'il délivre dans le cadre de son autorisation.

Le centre a ainsi procédé à une évaluation en interne de ses services en 2010 mise à jour en 2013, puis a missionné une évaluation agréée par l'Agence nationale de l'évaluation et de la qualité des établissements et services sociaux et médico-sociaux en 2014. Ces deux évaluations ont permis à l'établissement de voir son autorisation renouvelée pour une durée de quinze ans à compter du 4 janvier 2017.

Agrément ODPC

En juillet 2017, le Centre de formation Chantoiseau a été enregistré et évalué favorablement par l'ANDPC (Agence nationale du développement professionnel continu) comme Organisme de DPC habilité à dispenser des programmes de DPC.

Ces démarches sont des engagements dans la durée. Tous nos collaborateurs et partenaires se mobilisent afin de maintenir les engagements de performance avec comme objectif la satisfaction de vos attentes.

Le développement durable

Implantée depuis presque un siècle sur un territoire de haute montagne sensible aux changements climatiques, la Fondation Edith Seltzer contribue à répondre aux enjeux du développement durable et met en œuvre des actions afin de limiter l'impact de ses activités sur l'environnement : rénovation des bâtiments, installation de chaufferies bois-énergie et de panneaux solaires, valorisation des bio-déchets...

Nous incitons donc l'ensemble de nos usagers à prendre une part active à nos objectifs de développement durable en appliquant la charte ci-dessous.

La charte du développement durable

Les 9 engagements citoyens et éco-responsables au sein de la Fondation :

- Je quitte une pièce : j'éteins les appareils électriques (télévision, machine à café, ordinateur... et l'éclairage).
- Je limite ma consommation d'encre et de papier : j'imprime en noir et blanc, recto-verso et je réutilise le papier en brouillons.
- J'économise le chauffage : je ferme les fenêtres après avoir aéré et je règle le thermostat du radiateur de façon adaptée.
- Je consomme de l'eau sans gaspiller.
- Je respecte les consignes de tri (papier, verre, emballages, cartons, piles, cartouches...).
- Je commande en priorité des produits locaux ou régionaux et je me préoccupe de la façon dont ils ont été produits et comment ils vont être éliminés.
- Je commande le juste nécessaire afin d'éviter le gaspillage.
- Je prends soin de mon environnement (mégots dans les cendriers, déchets dans les poubelles appropriées...).
- J'optimise mes déplacements (transports en commun, covoiturage...).

Votre séjour parmi nous

➔ Le Centre

L'accueil

L'accueil général de la Fondation Edith Seltzer est ouvert de 6 h à 22 h. Il peut être joint 24h/24 au 04 92 25 30 30 en cas de nécessité.

Le Pôle Formation Chantoiseau est ouvert du lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h 30, le vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

L'accueil téléphonique a lieu du lundi au vendredi de 8 h à 11 h et de 13 h à 16 h30 au 04 92 25 31 31.

Le Pôle Formation est aussi joignable par mail crpchantoiseau@fondationseltzer.fr. Sur demande de rendez-vous, vous pourrez venir visiter l'établissement (locaux pédagogiques, restaurant) et rencontrer l'équipe pédagogique avant votre entrée en formation.

Les locaux

Le Pôle Formation Chantoiseau, d'une superficie de 1 800 m², se développe sur 3 niveaux comprenant :

- 22 espaces pédagogiques (salles de cours et salles de travail des formateurs)
- 5 locaux administratifs



Ces espaces pédagogiques sont tous équipés des moyens technologiques d'information et de communication et d'espaces de travaux pratiques (salles bureautiques, appartement pédagogique, entreprise d'entraînement pédagogique...).

Les salles de cours disposent toutes d'un accès internet, d'un ordinateur portable relié à un vidéoprojecteur, écran de projection.

Un centre de ressources situé au rez de chaussée, animé par un professionnel, est à la disposition des stagiaires, la documentation technique professionnelle y est centralisée : journaux, revues, livres, accès à la documentation par internet...



La restauration

Il est possible de se restaurer le midi du lundi au vendredi au self au 1^e étage du bâtiment de Chantoiseau. Dans ce cas, lors de votre entrée en formation, un badge vous sera fourni afin d'accéder au self. La gestion de votre compte sur internet vous permettra de régler les repas. La réservation des repas se fera une semaine à l'avance, le lundi matin au secrétariat.

Vous avez aussi la possibilité de faire réchauffer des préparations personnelles dans la salle de restauration des stagiaires située à côté du self.

Depuis 2017, le service restauration s'est engagé dans la démarche Mon Restau Responsable® initiée par le réseau Restau'co et la Fondation pour la Nature et l'Homme, créée par Nicolas Hulot.

Parce que bien manger fait partie du soin, la Fondation s'appuie sur les 80 années d'expérience de sa cuisine locale et sur un niveau de technicité indispensable pour répondre aux enjeux d'hygiène et de sécurité alimentaire qui s'imposent aujourd'hui.



L'hébergement

L'hébergement reste à la charge du stagiaire. Afin de faciliter les démarches, une fiche " Se loger ", ci-jointe, recense les coordonnées des différents prestataires du briançonnais.

Une fiche " Adresses utiles ", ci-jointe, regroupe également les coordonnées des différents partenaires et services du briançonnais.

Affichage

Un espace d'affichage au rez-de-chaussée, face au centre de ressources, est aussi réservé aux offres de locations d'hébergement des particuliers, aux offres de covoiturage et autres informations utiles à la vie pratique des stagiaires. Toute personne souhaitant afficher une offre ou une demande doit faire valider l'annonce par le secrétariat.

→ La formation

La formation se déroule :

- en centre, au Pôle Formation selon les horaires suivants :
 - Lundi de 9h à 12h – 13h à 17h
 - Mardi, mercredi, jeudi de 8h à 12h – 13h à 17h
 - Vendredi de 8h à 12h
- en entreprise : les horaires seront susceptibles de varier selon les besoins des services et des entreprises.

Une attestation d'assurance de responsabilité civile en cours de validité est exigée à l'entrée en formation et en cours de formation si cette dernière ne couvre pas la durée totale de la formation.

Les dispositifs de prise en charge des frais de formation et d'aides financières

Formation initiale / Formation continue financée par le Conseil Régional PACA

Le Conseil Régional PACA finance les formations préparatoires et qualifiantes sanitaires et sociales d'auxiliaire de puériculture, aide soignant, accompagnant éducatif et social si vous êtes :

- étudiant en continuité de parcours scolaire sans interruption depuis plus d'un an
- jeune ou adulte sans emploi, bénéficiant éventuellement d'une reconnaissance en qualité de travailleur handicapé (RQTH)

Il vous appartient de vous rapprocher de l'un des prescripteurs Mission jeunes, Pôle Emploi, Cap Emploi afin de faire valider votre projet professionnel. Une commission d'accès à la formation (CAF) se réunit en amont de l'entrée en formation et valide l'octroi de ces places financées par la Région.

Certains frais restent cependant à votre charge : frais de concours, achat de tenues, livres, photocopies, repas...).

Autres aides financières du Conseil Régional PACA pour les formations sanitaires et sociales qualifiantes

- La bourse régionale d'études pour les élèves et étudiants en continuité de parcours scolaire
- L'indemnité régionale d'études sanitaires et sociales (sous conditions)
- Le fonds d'aide régionale pour les élèves, étudiants et stagiaires confrontés à des situations de rupture économique particulières
- La carte ZOU
- Le Pass Santé +

Une fiche détaillée est jointe à ce livret d'accueil et vous pouvez consulter le site www.maregionsud.fr/se-former/formation-sanitaire-et-sociale pour une information actualisée en temps réel.

Formation continue

Si vous êtes salarié en CDI ou CDD, en contrat d'apprentissage, contrat emploi avenir, contrat de professionnalisation..., votre employeur ou un organisme paritaire collecteur agréé (Fongecif, Uniformation, Agefos, Agefiph, Opcalia...) peut financer votre formation.

Notre secrétariat vous renseignera sur ces dispositifs.

L'équipe du Pôle Formation

→ Équipe administrative

Les secrétaires

- Assurent l'accueil physique et téléphonique du public
- Accompagnent les stagiaires dans la constitution de leur dossier administratif et de rémunération
- Assurent le secrétariat général et pédagogique
- Recensent et traitent toutes les informations relatives à la présence des stagiaires en formation
- Établissent les déclarations d'accident auprès de la sécurité sociale
- Assurent la liaison entre les stagiaires et l'équipe pédagogique et/ou les stagiaires et la direction

- Reçoivent et transmettent au service concerné toutes réclamations ou problèmes rencontrés par les stagiaires au sein du Pôle Formation à l'aide d'un cahier de liaison
- Gèrent la création des comptes RESTONET et l'édition des badges pour accéder au self

L'adjointe administrative

- Supervise toutes les activités du secrétariat
- Gère les admissions des stagiaires
- Assure la liaison entre les stagiaires et les différents prescripteurs ou partenaires (Mission Jeunes, Pôle Emploi, Conseil Régional...)
- Instruit les dossiers de financement de la formation, de rémunération et d'aides du Conseil Régional
- Informe les stagiaires des différentes aides mises à leur disposition (bourses, aides régionales, fonds d'aide régionale, carte ZOU...)

→ Équipe pédagogique

Le formateur

- Assure le suivi pédagogique et l'accompagnement des stagiaires tout au long de la formation
- Certifie les compétences et aptitudes des stagiaires
- Facilite la professionnalisation et l'intégration des stagiaires

Le responsable pédagogique

- Supervise et valide la gestion technique et pédagogique des formations
- Suit le parcours de formation des stagiaires
- Fait vivre le projet pédagogique
- Maintient et enrichit les relations de partenariat avec les terrains de stage

→ Référent handicap (document Agefiph joint)

Le référent handicap est chargé d'organiser la mise en œuvre du parcours de formation de la personne en situation de handicap, de sensibiliser, conseiller les équipes en interne et d'assurer le lien avec les partenaires.

Pour cela, il :

- apprécie les besoins en lien avec la situation de handicap
- permet d'identifier les éventuelles adaptations dans une logique compensatoire
- s'applique à sécuriser le parcours de formation en collaboration avec l'équipe pédagogique
- fait le lien avec les équipes du Pôle Formation
- est source de conseils et d'informations en apportant des réponses concernant l'aménagement de la formation et l'accessibilité des locaux
- s'assure de la mise en place des éventuels aménagements de la formation (rythme, supports pédagogiques, examens...)
- est attentif aux évolutions possibles de la situation de handicap au regard de la formation visée
- est amené à travailler avec les partenaires extérieurs (conseillers en évolution professionnelle, Cap Emploi, Maison des Personnes en Situation de Handicap...)

La démarche pédagogique (document joint)

Les droits et devoirs du délégué stagiaire

→ Le cadre réglementaire

Le code du travail dispose que des élections de délégués doivent être organisées pour toute action d'une durée supérieure à 500 heures. Tous les stagiaires sont électeurs et éligibles : vous pouvez donc vous présenter.

Les élections sont organisées au sein du groupe pendant les heures de formation et au plus tard une semaine après le début de l'action.

Si vous êtes intéressé, faites acte de candidature en indiquant sur papier libre à remettre au formateur vos nom et prénom ainsi que la qualité sous laquelle vous souhaitez vous présenter (titulaire ou suppléant).

Le vote a lieu à bulletin secret. Le mandat du délégué a la même durée que celle de l'action de formation. Toutefois, de nouvelles élections sont organisées si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont, pour quelque raison que ce soit, cessé leurs fonctions avant la fin de l'action de formation.

➔ Les missions du délégué stagiaire

- Communiquer à la direction du Pôle Formation les suggestions tendant à améliorer les conditions de déroulement de l'action de formation et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme, notamment au cours de réunions de délégués.
- Présenter les réclamations individuelles ou collectives relatives au déroulement de l'action de formation, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur, notamment au cours de réunions de délégués.
- Il peut également vous être demandé par un stagiaire faisant l'objet d'une procédure disciplinaire, de l'assister au cours de l'entretien auquel il aura été convoqué.

➔ La spécificité du Pôle Formation Chantoiseau

Il regroupe dans les mêmes lieux des publics relevant de plusieurs dispositifs et de diverses réglementations, notamment le code de l'action sociale pour la rééducation professionnelle de travailleurs handicapés ou le code de la santé pour les formations aux métiers du soin.

Des représentants de ces publics sont élus pour participer aux instances mises en œuvre conformément à la législation dont ils relèvent (Conseil de la Vie Sociale, Conseils techniques).

Il est possible d'assurer plusieurs mandats relevant de chacune de ces instances.

Utilisation des outils informatiques

Les logiciels et ouvrages utilisés en formation sont protégés par les règles du Copyright et les conventions internationales. À ce titre, toute reproduction ou distribution partielle ou totale, par quelque moyen que ce soit, est strictement interdite.

Par ailleurs, afin de protéger les équipements informatiques du Pôle Formation mis à disposition du stagiaire, aucun support de stockage de données (clé USB...) utilisés à l'extérieur de l'établissement ne devra être chargé sur les ordinateurs (programmes divers, fichiers...) sans vérification préalable auprès de l'équipe pédagogique.

L'utilisation d'internet est réglementée à l'intérieur de l'établissement. Il est exclusivement à usage professionnel ou formatif. Un code d'accès vous est attribué en début de formation. Il permet de vous identifier lors des accès internet. Un contrôle des sites visités est régulièrement effectué par le service informatique.

Protection des données (RGPD du 25 mai 2018)

Les données obligatoires à caractère personnel sont recueillies et traitées dans le respect du règlement général sur la protection des données du 25 mai 2018, dans le cadre d'un suivi administratif et pédagogique.

Les destinataires de ces données sont la Fondation Edith Seltzer, le Conseil Régional PACA, les différents financeurs de la formation professionnelle.

Les délais de conservation des données personnelles reposent sur des obligations légales. Celles qui ne sont plus nécessaires sont détruites.

Ces données personnelles ne sont pas revendues à des tiers.

Conformément à la réglementation, vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de portabilité et d'opposition relatifs aux données personnelles vous concernant auprès du secrétariat du pôle formation.

➔ Plans et accès

L'accès au Pôle Formation

Le Pôle Formation Chantoiseau est situé dans le département des Hautes Alpes au carrefour des routes de Gap, Grenoble, la Maurienne et l'Italie. Briançon est reliée aux villes principales par la SNCF et des services réguliers d'autocars et de taxis.

Pour venir de certaines agglomérations comme Grenoble et Nice, les cars sont plus rapides (Il faut entre 2h30 pour venir de Grenoble en car contre 4h30 en train). Pour venir de Paris, le TGV Paris/Turin s'arrêtant à Oulx (Italie) est la solution la plus rapide (5h en moyenne contre 11h par la ligne Paris/Briançon), une navette assure la liaison entre Oulx et Briançon à chaque arrivée de TGV.

Nous vous conseillons de vous renseigner auprès de la SNCF, de la gare routière et des agences de voyage.

Les transports

Les transports urbains desservent le Pôle Formation du centre ville et de la gare SNCF, qui se trouvent à 2 km environ. Les circuits et horaires sont affichés au rez de chaussée du Pôle Formation sur l'espace réservé à cet effet ou disponibles sur www.bustub.com/fr/horaires-bustub.

Le stationnement

Un parking est réservé au Pôle Formation Chantoiseau. Vous avez aussi la possibilité de vous garer sur les 3 autres parkings de la fondation, situés au dessus (cf plan Fondation Edith Seltzer).

À votre arrivée, votre numéro d'immatriculation vous sera demandé afin d'établir une vignette à placer derrière votre pare-brise et vous autorisant à stationner sur les parkings de la fondation.

Il est strictement interdit de se garer sur les voies de circulation afin de laisser l'accès permanent aux véhicules de secours et d'incendie. Les véhicules contrevenants s'exposent à leur mise en fourrière.



Plan de la Fondation Edith Seltzer





Fondation Edith Seltzer

Juillet 2018